

Programmation du travail en 2^e CB

Chers parents, chers élèves,

Pour ces trois jours de cours à distance, j'ai programmé le travail à réaliser via le journal de classe, avec les élèves présents.

Chaque fois qu'un travail sera réalisé, vous pouvez photographier les pages du cours concernées et me les envoyer en pièces jointes à l'adresse mail suivante :

vanberg.sigrid@agrisaintgeorges.be

Une fois les photos du travail reçues, j'enverrai alors le correctif de la fiche afin que la correction puisse être réalisée dans le cours.

Il n'est pas nécessaire d'avoir un ordinateur pour les opérations proposées ici. Dans la mesure du possible, je me référerai au cours « papier » distribué en début d'année et qui couvre une bonne partie de l'année.

Si vous éprouvez la moindre difficulté, n'hésitez pas à me joindre via l'adresse mail mentionnée ci-dessus et je me ferai un plaisir de vous aider, de répondre à vos inquiétudes ou de réorienter le travail.

Courage à tous mes élèves et prenez bien soin de vous.

Mme Vanberg

Mercredi 28/10/20

1^{re} heure : **Fiche-outil 7 Le pluriel des noms composés** : Lire attentivement l'ensemble des règles et réaliser tous les exercices de la fiche. Il n'est pas interdit d'utiliser des outils de référence (dictionnaire, par exemple).

5^e heure : **Tâche-problème « Rédiger le résumé apéritif d'une nouvelle fantastique »** → pages 12 à 14 exercices 1 à 7

Jeudi 29/10/20

3^e heure : **Fiche-outil 15 l'accord des participes passés** : Les règles ont été complétées en classe. Il s'agit de réaliser les exercices proposés dans cette fiche. Pour les élèves absents, je joins ci-après les règles complétées.

Vendredi 30/10/20

4^e heure : **Fiche-outil 15 l'accord des participes passés (fin)** : Il s'agit de finir les exercices de la fiche. Ils peuvent alors être envoyés.

Jeudi 12/11/20

3^e heure : **Interrogation livre 1 « L'homme du jardin »** : Cette évaluation devrait être réalisée en classe. Si les cours ne reprenaient pas de manière traditionnelle, je vous proposerai alors une évaluation sous forme de formulaire en ligne et pour lequel un simple smartphone pourrait suffire. Attention ! Cela ne veut pas dire que ce serait plus simple... hé hé...

Fiche 15 - L'accord du participe passé

1. Règles générales

⇒ Le participe passé employé **sans auxiliaire**

s'accorde en genre et en nombre avec le NOM auquel il se rapporte (comme un adjectif)

- Les enquêteurs évalueront **les dégâts (causés)** par la marée noire sur les plages.
- (**Intrigués**) par un bruit suspect, **les policiers** braquent leurs torches vers le garage.

⇒ Le participe passé employé avec **l'auxiliaire être**

s'accorde en genre et en nombre avec le SUJET.

- A cause du mauvais temps, **tous les matchs** ont été (**ajournés**).
- **L'épave** sera (**découpée**) par des spécialistes et **les morceaux de tôle** seront (**ramenés**) au port de Zeebrugge.

⇒ Le participe passé employé avec **l'auxiliaire avoir**

ne s'accorde pas, SAUF SI le CDV (complément direct du verbe) est placé avant ALORS le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le CDV.

- Nous avons (**dormi /**) **douze heures d'affilée**.
- Mon père m'a (**offert /**) **ces jolies boucles d'oreilles** pour mon anniversaire.
- Ces jolies boucles d'oreilles, mon père me **les** a (**offertes**) pour mon anniversaire.